

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'ARLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS PRISES PAR

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

Présents : M. Deworme ; **Président**
Mmes Antoine, Bernard, Gillet, Godart, Ledant, Thiry; **conseillères**
MM. Bach, Di-Bello, Foguenne, Nsabimana ; **conseillers**
M. Balon ; **Directeur Général**

SERVICE ATTACHEE SPECIFIQUE

Approbation de la feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Le Conseil de l'Action Sociale,

Vu la loi organique des C.P.A.S. ;

Vu la loi du 03.07.1978 relative aux contrats de travail ;

Vu le décret du 23 janvier 2014 relatif à la tutelle sur les actes des C.P.A.S. ;

Vu la déclaration de politique sociale accordant une importance notable à la transition écologique ;

Vu le Programme Stratégique Transversal du CPAS,

Vu la candidature du C.P.A.S. d'Arlon à l'appel à candidats pour un accompagnement en développement durable émis par le SPW Secrétariat Général approuvé par le Bureau Permanent en séance du 9 novembre 2021 ;

Considérant la sélection du CPAS d'Arlon pour cet appel à projet notifié par mail le 12 janvier 2022 ;

Considérant le rapport des 5 ateliers animés par un coach externe;

Considérant la présentation de la feuille de route faite en séance du Conseil de l'Action Sociale de ce jour, par Mme Lucie Boute, Attachée Spécifique,

Considérant que la liste reprenant les décisions du Conseil de l'Action Sociale de ce jour sera transmise au Collège communal ;

A l'unanimité,

DECIDE D'APPROUVER la feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD)

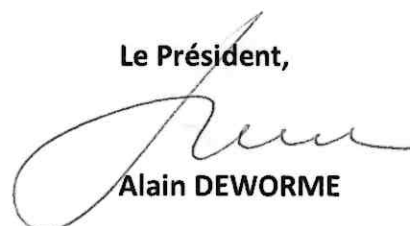
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,



Jean-Michel BALON

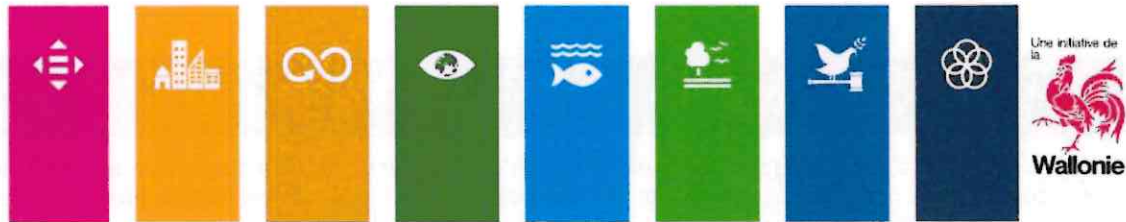
Le Président,



Alain DEWORME



FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : CPAS d'Arlon

Nom du coach : Stéphanie Deltenre

Date d'adoption : Le 30 novembre 2022

Par : Le Conseil de l'Action Sociale



1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Explication de la méthodologie : Les enjeux de développement durable prioritaires ont été identifiés lors des sessions d'évaluation par activités du CPAS d'Arlon en alignement avec le Plan Stratégique Transversal (PST) de l'organisation. Pour chacun des enjeux pertinents, les initiatives et contributions à développer ont été identifiées puis consolidées, en lien avec le PST et ses indicateurs de suivi. Le plan d'actions reprend les axes de développement consolidés, par activités du CPAS. La présente feuille de route validée par le Conseil de l'Action sociale lors de sa séance du 30 novembre 2022.

Tout le travail réalisé a été effectué en participatif par le comité des Objectifs de Développement Durable. Celui-ci a été créé lors de l'appel à candidature du CPAS d'Arlon.

Il est composé de :

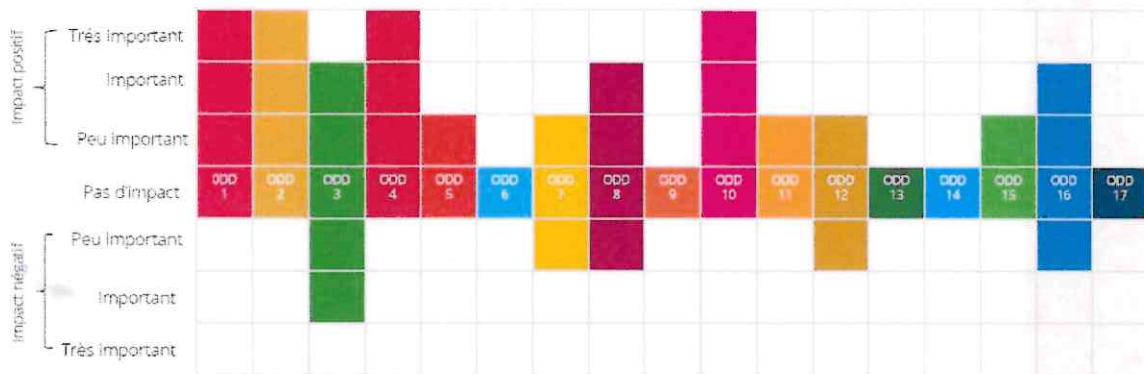
- Jean-Michel Balon, directeur général du CPAS
- Pierre Jacob, directeur du service social
- Marvyn Goffinet, responsable du service insertion
- Vincent Louis, directeur du Pré-en-Bulles (Service Résidentiel Général)
- Amélie Robert, diététicienne à la Résidence de la Knippchen
- Estelle Westerkamp, ergothérapeute à la Résidence de la Knippchen
- Aurélie Dazy, infirmière sociale à la Résidence de la Knippchen
- Lucie Boute, attachée spécifique référente transition écologique et PST

En outre, une séance de consultation des parties prenantes internes (agents du CPAS des différents services) a été organisée en collaboration avec le coach.

3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

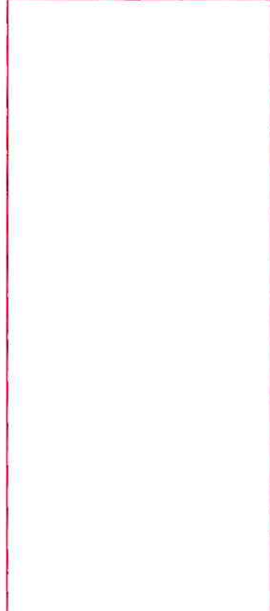
1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable



2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement




4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution
aux Objectifs de Développement durable

	<p>Objectif opérationnel</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>	<p>Lien avec le PST</p>
<p>1 10 2 3 4 5 6 7 8 9 11 12 13 14 15 16 17</p>	<p>Objectif opérationnel</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Périmètre / ancrage</p>	<p>Actions à mettre en place</p>
<p>Motiver l'épargne des jeunes - les faire réfléchir à ne pas dépenser à tout va (projet "petit magasin")</p>	<p>Nombre de jeunes impliqués dans un projet d'épargne</p>	<p>2024</p>	<p>OS6. Être un Cpas qui accompagne le jeune pour lui permettre de se développer et qu'il puisse mener une vie conforme à la dignité humaine OO1. Guider le jeune vers une autonomie au quotidien et en vue de sa majorité OO2. Préparer individuellement et collectivement chaque enfant à sa future vie de citoyen responsable et autonome par le biais d'activités diverses</p>	



<p>Accompagner les citoyens dans leur gestion quotidienne des budgets et des consommations d'eau et d'énergie</p>	<p>Service social, médiation de dettes et cellule énergie, à destination de tous les citoyens de la commune</p>	<p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes</p>	<p>Nombre d'aide en matière d'énergie, nombre de personnes en difficultés de paiement en matière d'énergie et d'eau, nombre de personnes accompagnées par le service de médiation de dettes</p>	<p>2023</p>	<p>OS3. Être un CPAS qui assure les besoins de base des personnes en difficulté</p>
<p>Renforcer la communication du CPAS, afin d'éviter le non recours aux droits des citoyens.</p>	<p>Administration centrale du CPAS et service social, à destination de tous les citoyens de la commune</p>	<p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes</p>	<p>Nombre de publications (brochure communale, pages Facebook) Nombre annuel de nouvelles demandes.</p>	<p>2023</p>	<p>OS1. Être un CPAS dont le citoyen n'hésite pas à pousser la porte OO2. Renforcer la communication du CPAS</p>



 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE objectif opérationnel		Indicateurs	Echéance	Lien avec le PST
Actions à mettre en place Améliorer l'accès à l'eau potable et à une alimentation de qualité pour les bénéficiaires	Périmètre / ancrage Service social, à destination de tous les citoyens de la commune	Cibles ODD concernées 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Nombre de personnes qui fréquentent l'Epicoeur, nombre d'installation de fontaines à eau, nombre de partenariats développés avec des commerces alimentaires.	OS3. Être un CPAS qui assure les besoins de base des personnes en difficulté
Développer une action pionnière et qualitative autour de l'alimentation et de la nutrition au sein de la Résidence de la Knippchen.	Résidence de la Knippchen, à destination des résidents	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Obtention du label "qualité-Nutrition" du plan Wallon nutrition santé des aînés et son maintien. Evolution de l'état nutritionnel de chaque résident.	OS 5. Être un CPAS qui accompagne les aînés afin de garantir leur bien-être au sein de notre commune.



<p>Chercher des collaborations avec des fournisseurs / producteurs locaux et bio</p>	<p>Tous les services du CPAS et plus particulièrement la Résidence de la Knippchen, à destination des bénéficiaires d'une aide, des jeunes du Pré en Bulles et des résidents.</p>	<p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles</p>	<p>Obtenir le label "Cantine durable" pour la Résidence de la Knippchen. Pourcentage de produits locaux et bio achetés et nombre de fournisseurs.</p>	<p>OS7 - Être un CPAS qui intègre la transition écologique dans l'ensemble de ses services et missions OO5 - Développer une politique d'achat et de production axée vers le biologique</p>
			<p>2024</p>	



 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE objectif opérationnel					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Lien avec le PST
<p>Améliorer l'accès aux soins de santé pour les populations financièrement fragiles</p>	<p>Service social, à destination de tous les citoyens de la commune</p>	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture santé universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>Nombre de bénéficiaires de l'aide médicale urgente, nombre de bénéficiaires sollicitant la prise en charge de frais paramédicaux, nombre de bénéficiaires de l'assistance pharmaceutique, nombre de bénéficiaires du soutien psy, nombre de bénéficiaires suivis par la psychologue</p>	<p>2023</p>	<p>OS3. Être un CPAS qui assure les besoins de base des personnes en difficulté</p>



<p>Augmenter et diversifier la capacité d'accueil de la résidence de la Knippchen.</p>	<p>Résidence de la Knippchen, à destination de tous les seniors de la commune</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Nombre de places à la Résidence de la Knippchen Nombres de type d'hébergement spécifique</p>	<p>2026</p> <p>OS 5. Être un CPAS qui accompagne les aînés afin de garantir leur bien-être au sein de notre commune.</p>
<p>Maintien et augmentation des activités de la Résidence de la Knippchen : rencontres intergénérationnelles, formation des familles, repas de fêtes</p>	<p>Résidence de la Knippchen, à destination des résidents et de leurs familles</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Nombre et types d'activités organisées. Fréquentation des activités organisées.</p>	<p>2023</p> <p>OS 5. Être un CPAS qui accompagne les aînés afin de garantir leur bien-être au sein de notre commune.</p>
<p>Promouvoir la participation des résidents au fonctionnement de la vie en collectivité de la Résidence de la Knippchen</p>	<p>Résidence de la Knippchen, à destination des résidents</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Mise à jour annuelle du Projet de vie en collaboration avec un groupe de résidents et un représentant de chaque service. Nombre de réunions du Comité des résidents</p>	<p>2023</p> <p>OS 5. Être un CPAS qui accompagne les aînés afin de garantir leur bien-être au sein de notre commune.</p>

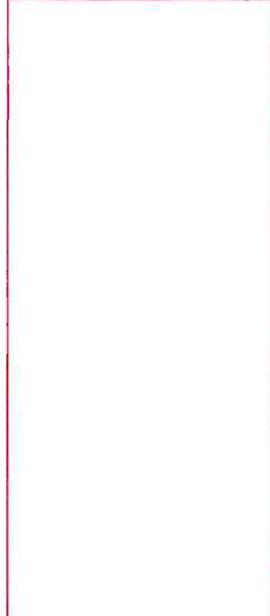


<p>Création d'un service de brico-dépannage accessible aux aînés et aux personnes en difficulté</p>	<p>Service technique du CPAS, à destination de tous les seniors de la commune</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Nombre de clients et d'interventions</p>	<p>OS 5. Être un CPAS qui accompagne les aînés afin de garantir leur bien-être au sein de notre commune.</p>
<p>Nouvelles sensibilisations à mettre en place au Pré en Bulles : prévention et débat autour de diverses addictions (jeux vidéos, tabac, drogues, ...)</p>	<p>Pré-en-Bulles, pour les jeunes hébergés dans l'institution</p>	<p>3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psycho-actives, notamment de stupéfiants et d'alcool</p>	<p>Nombre de contacts pris et de sensibilisations faites avec les jeunes</p>	<p>OS6. Être un CPAS qui accompagne le jeune pour lui permettre de se développer et qu'il puisse mener une vie conforme à la dignité humaine OO2. Préparer individuellement et collectivement chaque enfant à sa future vie de citoyen responsable et autonome par le biais d'activités diverses</p>
<p>Mettre en place une politique de bien-être au travail pour l'ensemble du CPAS.</p>	<p>Tous les services du CPAS , à destination de ses agents</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Chiffres d'absentéisme. Nombre de trajets de réintégrations .</p>	<p>OS9. Être un CPAS dans lequel les agents se sentent bien OO1. Mettre en place une politique de bien-être au travail pour l'ensemble des services du CPAS</p>



<p>Prôner la mobilité douce au sein du CPAS.</p>	<p>Service RH du CPAS, à destination de ses agents</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Nombre de participants au défi mobilité annuel. Montant annuel des remboursements des trajets en mobilité douce (vélo, transports en communs, ...) Montant annuel des remboursements des trajets en voiture.</p>	<p>2023</p>	<p>O57. Être un CPAS qui intègre la transition écologique dans l'ensemble de ses services et missions OO4. Prôner la mobilité douce du CPAS</p>
--	--	---	---	-------------	---



 <p>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>objectif opérationnel</p>	Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Lien avec le PST
<p>Renforcer l'accompagnement et le suivi des étudiants.</p>	<p>Cellule jeunes du service social, à destination des jeunes en difficultés (18-24 ans) de la commune</p>	<p>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>Nombre d'étudiants accompagnés par le CPAS, Nombre de diplômés, taux de réussite</p>	<p>2023</p>	<p>OS4. Être un CPAS qui permet un accès à l'éducation et à la culture OS2. Être un CPAS qui donne la priorité à une insertion durable</p>	
<p>Former les agents pour répondre au mieux aux attentes des citoyens.</p>	<p>Tous les services du CPAS, à destination de ses agents</p>	<p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>	<p>Nombre de formations suivies par année Nombre d'agents ayants bénéficiés d'une formation</p>	<p>2023</p>	<p>OS8. Être un CPAS efficace et efficient au service de ses citoyens OO3. Former les agents pour répondre au mieux aux attentes des citoyens</p>	



<p>Au niveau du Pré en Bulles : ouvrir les jeunes à l'artistique, à la culture ...</p>	<p>Pré-en-Bulles, pour les jeunes hébergés dans l'institution</p>	<p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>	<p>Nombre de sorties et activités culturelles proposées aux jeunes (exposition, théâtre, concert, ludothèque ...)</p>	<p>2023</p>	<p>OO1. Guider le jeune vers une autonomie au quotidien et en vue de sa majorité</p>
--	---	--	---	-------------	--



 objectif opérationnel		Indicateurs	Échéance	Lien avec le PST
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées		
<p>Développer une politique d'insertion professionnelle et sociale qui respecte le projet des personnes et qui explore leurs potentialités</p>	<p>Service insertion socio-professionnelle et d'insertion sociale, pour les bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration Sociale</p>	<p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</p>	<p>2023</p>	<p>OS.2 Être un CPAS qui donne la priorité à une insertion durable</p>



<p>Améliorer les outils de travail et l'environnement des agents du CPAS et établir de nouvelles procédures et de nouveaux processus pour accroître l'efficacité au travail.</p>	<p>Tous les services du CPAS , à destination de ses agents</p>	<p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre</p>	<p>Nombre de procédures mises en place dans le cadre du contrôle interne. Pourcentage d'items positifs dans les rapports de contrôle de l'environnement de travail.</p>	<p>2024</p>	<p>OS8. Être un CPAS efficace et efficient au service de ses citoyens OO1. Améliorer les outils de travail et l'environnement des agents du CPAS OO2. Etablir de nouvelles procédures et de nouveaux processus pour accroître l'efficacité du travail</p>
<p>Développer une politique de gestion et de diminution des consommables et des déchets.</p>	<p>Tous les services du CPAS</p>	<p>8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière</p>	<p>Quantité de déchets produits par la cuisine de la Résidence de la Knippchen (étude Sodexo) Quantité de papier commandée</p>	<p>2024</p>	<p>OS7. Être un CPAS qui intègre la transition écologique dans l'ensemble de ses services et missions OO1. Développer une politique de gestion et de diminution des consommables et des déchets</p>



Soutenir les jeunes du Pré-en-bulles à trouver un job d'étudiant	Pré-en-Bulles, pour les jeunes hébergés dans l'institution	8.6D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Nombre de jeunes qui ont un job durant les vacances et pendant l'année	2023	OS.6 Être un Cpas qui accompagne le jeune pour lui permettre de se développer et qu'il puisse mener une vie conforme à la dignité humaine OO1. Guider le jeune vers une autonomie au quotidien et en vue de sa majorité
--	--	--	--	------	--



 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE objectif opérationnel		Indicateurs	Echéance	Lien avec le PST
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	
<p>Contribuer à rendre plus accessible des logements décents pour toute la population de la commune</p>	<p>Service social- cellule logement, à destination de toutes les personnes en mal-logement de la commune</p>	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>Nombre de prise en charge de garanties locatives, nombre de prime d'installation octroyée, nombre de personnes en adresse de référence, nombre de personnes accompagnées par la cellule logement, nombre de partenaires de la cellule logement</p>	<p>OS3. être un CPAS qui assure les besoins de base des personnes en difficultés</p>
			<p>2024</p>	



<p>Créer avec les jeunes du Pré en Bulles un réseau de soutien (mouvement de jeunesse, famille de copinage, copains de classe ...)</p>	<p>Pré-en-Bulles, pour les jeunes hébergés dans l'institution</p>	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économiquement et politiquement, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>Nombre de réseaux créés avec le monde associatif impliquant et sensibilisant les jeunes, nombre d'activités collectives proposées aux jeunes, nombre de réinsertions familiales</p>	<p>2023</p>	<p>OS.6 Être un CPAS qui accompagne le jeune pour lui permettre de se développer et qu'il puisse mener une vie conforme à la dignité humaine OO1. Guider le jeune vers une autonomie au quotidien et en vue de sa majorité OO2. Préparer individuellement et collectivement chaque enfant à sa future vie de citoyen responsable et autonome par le biais d'activités diverses OO3. Maintenir ou renforcer le lien du jeune avec sa famille</p>
--	---	---	--	-------------	---



Actions à mettre en place	Périmètre/ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Lien avec le PST
<p>Améliorer la cohésion d'équipe entre les agents.</p>	<p>Tous les services du CPAS, à destination de ses agents</p>	<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>	<p>Nombre d'activités de cohésion.</p>	<p>2023</p>	<p>OS8. Être un CPAS efficace et efficient au service de ses citoyens OO4. Améliorer la cohésion d'équipe entre les agents</p>
<p>Renforcer les partenariats avec la commune, le monde associatif et citoyen.</p>	<p>Tous les services du CPAS</p>	<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>	<p>Nombre de synergies Ville-CPAS Nombre de conventions signées avec des partenaires.</p>	<p>2024</p>	<p>OS8. Être un CPAS efficace et efficient au service de ses citoyens OO5. Continuer et renforcer les partenariats avec la commune, le monde associatif et citoyen</p>



Pour information : les deux tableaux ci-dessous sont imposés par la Région Wallonne. Ils sont préremplis lors de la réception du modèle de la feuille de route.

<p style="text-align: right;">objectif opérationnel</p> RENFORCER LE PILOTAGE ET LA TRANSPARENCE DE NOS CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE					
Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Echéance
Définir le tableau de pilotage de nos indicateurs ODDs	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Réalisation du tableau de pilotage	Avant le prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2025
Définir des objectifs SMART de contribution pour nos ODDs prioritaires	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable		Avant le prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2025
Mesurer et évaluer périodiquement nos performances et progrès sur nos contributions ODDs	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Nombre d'évaluations des contributions aux ODDs	2024
Rendre compte de nos contributions et performances ODDs périodiquement	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Nombre de communications internes sur les contributions du CPAS aux ODDs	2024



RENFORCER LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES						objectif opérationnel
Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Échéance	
Implémenter notre plan de consultation des parties prenantes dans le cadre de la définition de nos priorités stratégiques, intégrant les thématiques et objectifs de développement durable	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Objectifs : 20% de nos parties prenantes prioritaires consultées périodiquement sur leurs attentes envers la commune au sujet du développement durable Indicateurs : % de parties prenantes prioritaires consultées	Prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2025	
Renforcer le dialogue citoyen dans nos prises de décisions et activités à partir du plan d'engagement défini	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Objectifs : 20% de nos parties prenantes prioritaires consultés sur leurs attentes envers la commune en matière de développement durable	Prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2025	
Informations citoyennes via les bulletins communaux, réseaux sociaux,... sur le comment bien faire des économies d'eau (urbanisme)	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	Non applicable	Nombre de parutions et informations sur la contribution du CPAS aux ODDs	2024	

